© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Visite permis suspendu

Par Profil supprimé Postée le 03/07/2011 22:02

> Bonjour.
> J'ai été contrôlé positif au volant pour une ligne de cocaine prise 24 h avant... Et paradoxalement le test salivaire n'a pas vu le thc alors que je fume tout le temps depuis des années. Le thc n'a donc pas été recherché dans le sang ni spécifié dans le procès verbal.
> Question : Lors de la visite et via le test d'urine, vont ils rechercher seulement la cocaine ? je n'en prends pas... c'était occasionnel... ou bien vont ils rechercher aussi le THC bien que je n'ai pas été sanctionné pour ce produit...?
> Merci d'avance

Mise en ligne le 07/07/2011

Bonjour,

Nous avons commis une erreur dans notre première réponse à votre question. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous corrigeons ici...

L'objet de l'examen médical de récupération du permis de conduire est de déterminer si vous avez les aptitudes physiques nécessaires pour reconduire. Pour faire cette évaluation les médecins de la commission médicale peuvent tout à fait décider de vous faire passer un test de dépistage pour d'autres stupéfiants que celui pour lequel votre permis a été suspendu. Ils peuvent aussi vouloir tester, par exemple, votre éventuelle dépendance à l'alcool par des examems biologiques. Nous ne pouvons donc absolument pas vous garantir que seule la cocaïne sera recherchée !

Nous tenons toutefois à attirer votre attention sur les risques du cannabis, notamment sur la conduite automobile. Il a été entre autre démontré que le temps de réaction était allongé ou que le conducteur avait de mauvais réflexes en situation d'urgence. Si vous souhaitez vous documenter davantage sur ce sujet, vous pouvez consulter notre "Dossier Cannabis" ainsi que notre fiche "Cannabis : ce qu'il faut savoir" en cliquant sur les liens ci-dessous.

Cordialement.

En savoir plus :

- Dossier cannabis
- Cannabis : ce qu'il faut savoir